




Pour information, les candidatures à la labellisation E3D sont évaluées selon l'échelle descriptive globale suivante.

| Axes | Critères | Descripteurs | | |
|-----------------------|--|--|--|---|
| | | Territoire éducatif engagé E3D  | Territoire éducatif apprenant E3D  | Territoire éducatif durable E3D  |
| Pilotage et acteurs | Pilotes / Comité de pilotage, place dans les instances | Existence d'un comité d'EDD de territoire. Il établit un diagnostic global et des recommandations. | Le comité de l'EDD du territoire assure la coordination et la progressivité des projets et des actions EDD. | Le comité de l'EDD assure la coordination d'un parcours de l'élève cohérent. |
| | Mobilisation des écoles et établissements dans l'E3D | Au moins 20 % des structures sont labellisées E3D (au moins 2 unités d'enseignement pour les territoires de moins de 10 unités). | Au moins 50 % des structures scolaires sont labellisées E3D sur le territoire. | Au moins 80% des structures scolaires sont labellisées E3D sur le territoire. |
| | Mobilisation des personnels et des éco-délégués | Une partie du personnel est formée à l'EDD, des partenariats entre éco-délégués ont lieu entre différents établissements. | La formation à l'EDD des personnels du territoire se met en place progressivement et les écodélégués des différents établissements travaillent ensemble. | Les personnels sont formés à l'EDD. Les éco-délégués des établissements oeuvrent ensemble, ils sont des acteurs engagés et centraux, qui peuvent intervenir auprès des instances délibératives des collectivités territoriales de rattachement. |
| | Partenaires associés | Les collectivités territoriales concernées sont engagées. | Des partenariats pérennes et structurants existent sur le territoire. | Une stratégie de pérennisation de la démarche est établie avec les partenaires institutionnels locaux. |
| Démarche globale | Intégration dans les enseignements | Des actions inter-écoles ou inter-degrés sont mises en place en lien avec des ODD et en articulation avec les enseignements. | Des projets EDD inter-écoles, inter-établissements ou inter-degrés, sont mises en place de façon coordonnée. | Des projets d'EDD remarquables, coordonnés et transférables sont organisés sur le territoire. |
| | Actions inter-structures | | | Le territoire propose un parcours d'EDD de l'élève, coordonné et cohérent, si possible de la maternelle au lycée. |
| | Mise en place d'un parcours EE | | | Une modification globale du fonctionnement des écoles et établissements du territoire permet de l'identifier comme un territoire contribuant au DD. |
| | Modification globale des structures | | | |
| Rayonnement extérieur | Visibilité et lisibilité de la démarche E3D | Les actions inter-écoles ou inter-degrés sont mises en valeur dans la communauté éducative et les médias locaux. | Des actions de communication et de valorisation des actions sont menées et mises en place, en coordination avec les collectivités territoriales de rattachement. | Le parcours, les projets et actions sont valorisés à l'échelle du territoire comme des exemples à transférer. |
| | Communication en direction de la communauté éducative | | | Une éthique du développement durable sur le territoire se met en place par exemple sous la forme de l'adhésion à une charte. |
| | Valorisation dans les médias locaux ou régionaux | | | |